

ENTREPRISES...

Aides à l'innovation en Limousin : un impact positif sur l'emploi

Entre 1997 et 2007, la Région Limousin et OSEO ont versé près de 38 millions d'euros d'aides à l'innovation aux entreprises.

Plus de la moitié des entreprises bénéficiaires relèvent de l'industrie, et un quart des services aux entreprises. Les entreprises aidées sont en moyenne plus grandes que les autres.

L'impact des aides versées aux bénéficiaires est positif : à caractéristiques similaires, les entreprises aidées ont une croissance de leur emploi supérieure à celle des entreprises non aidées.

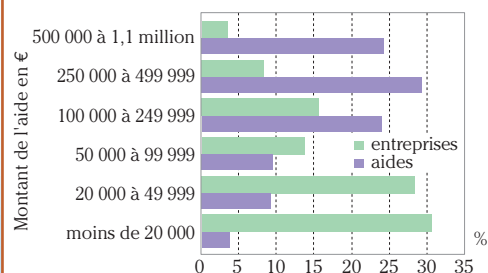
Entre 1997 et 2007, la Région Limousin et OSEO ont versé près de 38 millions d'euros d'aides à l'innovation à 373 entreprises. La collectivité régionale soutient ainsi les projets d'innovation que des entreprises ou des laboratoires de recherche régionaux souhaitent mettre en œuvre afin d'améliorer leur compétitivité et leur intégration dans les réseaux d'excellence internationaux. Le montant de l'aide est proportionnel au montant du projet présenté par l'entreprise et les trois quarts des sommes versées le sont sous forme d'avance remboursable. Jusqu'à la période récente, le montant versé chaque année aux entreprises par la Région et OSEO avoisinait les 3 millions d'euros ; ce montant a doublé en 2007, dépassant les 6 millions d'euros. De nombreuses entreprises ont bénéficié plusieurs fois du dispositif, les établissements d'enseignement en par-

ticulier, mais aussi quelques entreprises industrielles qui l'ont perçu jusqu'à six fois.

L'industrie et les services aux entreprises, premiers bénéficiaires

La distribution des aides est très concentrée : treize entreprises se sont partagé près du quart des 38 millions d'euros,

Une distribution des aides à l'innovation très concentrée



Lecture : 3 % des entreprises aidées ont reçu plus de 500 000 € chacune. Ces entreprises cumulent 24 % du montant total des aides attribuées.

Source : Insee d'après OSEO Limousin - fichier des entreprises aidées entre 1997 et 2007

Les effectifs salariés des entreprises ayant perçu une aide à l'innovation ont progressé de 17 % en trois ans

Taille des entreprises (en nombre de salariés un an avant l'attribution de l'aide)	Entreprises aidées sur la période 1997-2004					Groupe témoin (non aidé)
	Nombre d'entreprises	Effectifs n-1*	Effectifs n+2*	Évolution absolue	Évolution relative (%)	
De 0 à 5	57	152	260	+108	+71,1	+15,6
De 6 à 10	27	205	270	+65	+31,7	+2,4
De 11 à 50	79	2 199	2 364	+165	+7,5	-0,4
De 51 à 100	19	1 382	1 670	+288	+20,8	+1,8
Plus de 100	16	5 005	5 922	+917	+18,3	+0,3
Ensemble	198	8 943	10 486	+1 543	+17,3	+2,3

*n = année d'attribution de l'aide

Effectifs salariés des entreprises aidées et non aidées en Limousin

Source : Insee, Ficus - OSEO Limousin, fichier des entreprises aidées de 1997 à 2004

recevant chacune plus de 500 000 euros d'aides. À l'inverse, un tiers des entreprises ont reçu moins de 20 000 euros. Plus de la moitié des bénéficiaires sont des entreprises industrielles, un quart relèvent du secteur des services aux entreprises (recherche et développement, services informatiques...) ; les autres exercent leur activité dans le commerce de gros, l'éducation (laboratoires de l'université et lycées) et, de façon très marginale, dans l'agriculture, la construction ou le commerce de détail.

Au sein de l'industrie, quatre secteurs concentrent une part importante des aides : le travail des métaux, la céramique, la fabrication de machines et la fabrication d'équipements électriques et électroniques. Parmi les premiers bénéficiaires, on retrouve logiquement les entreprises des deux pôles de compétitivité de la région : Céramique et Elopsys. Par ailleurs, l'industrie chimique, peu développée en Limousin, est aussi un secteur qui apparaît relativement aidé au regard de son poids en effectif dans l'industrie régionale. *A contrario*, les industries agricoles et alimentaires, le papier-carton, l'édition-imprimerie ou le travail du bois apparaissent comme des secteurs peu aidés, toujours par rapport à leur poids relatif dans les effectifs salariés industriels.

Le dispositif d'aide à l'innovation vise à favoriser le développement économique des entreprises limousines et tout particulièrement leur niveau d'emploi. L'évaluation de l'impact des aides va donc consister à comparer les évolutions respectives, en termes d'emploi, des entreprises aidées et d'un groupe d'entreprises non aidées (appelé groupe témoin), de l'année qui précède le versement de ces aides jusqu'à deux ans après. Pour disposer de ce recul nécessaire, le champ de l'étude d'impact est restreint aux entreprises

aidées au cours de la période 1997 - 2004. Tiré aléatoirement en respectant la structure par grands secteurs d'activité, le groupe témoin est représentatif des entreprises limousines de l'industrie et du tertiaire éligibles à ce type d'aide.

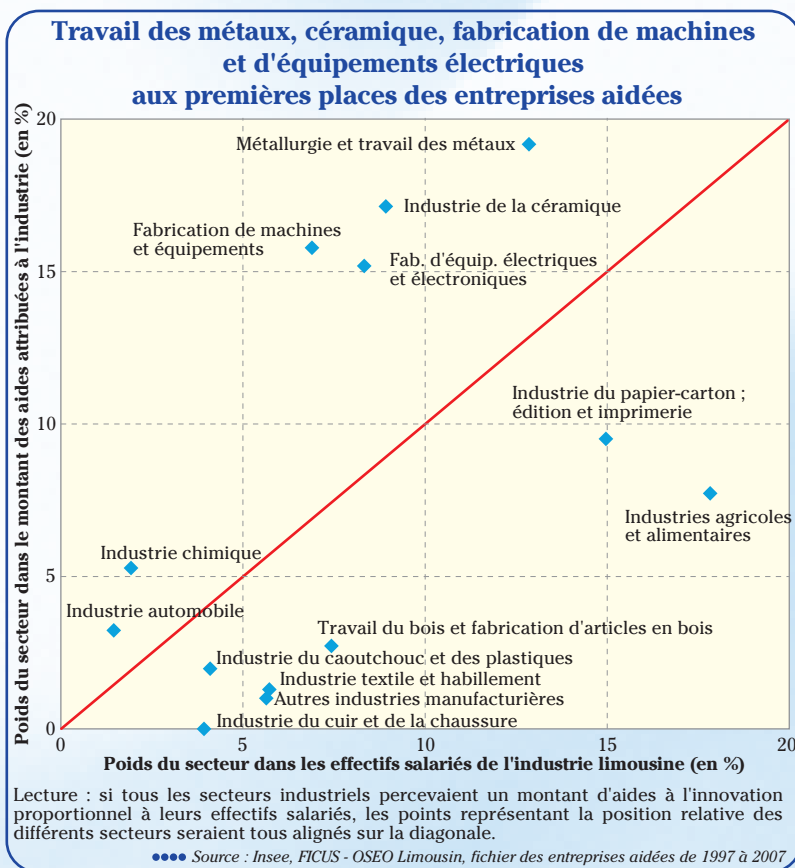
Plus grandes et plus tournées vers l'export

Les entreprises aidées sont plus grandes : elles emploient en moyenne 45 salariés contre 12 pour le groupe témoin. Leur

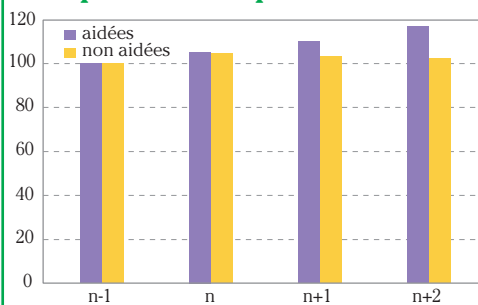
niveau d'activité économique est ainsi plus important. Leur chiffre d'affaires est plus élevé que celui des entreprises du groupe témoin : il dépasse un million d'euros pour 58 % des entreprises aidées, contre 18 % pour les entreprises non aidées. Les entreprises bénéficiaires se caractérisent également par un niveau de valeur ajoutée et d'excédent brut d'exploitation bien supérieur. Par ailleurs, les entreprises aidées sont plus souvent exportatrices : 47 % exportent une partie de leur production contre 16 % pour le groupe témoin. En revanche, le chiffre d'affaires dégagé par salarié n'est pas particulièrement plus élevé dans les entreprises aidées.

De meilleures performances à l'emploi

En termes d'évolution globale de l'emploi, les différences entre les deux groupes d'entreprises sont très nettes. En trois ans, les



Meilleures performances à l'emploi pour les entreprises aidées



n = année de versement de l'aide

Évolution de l'emploi, base 100 l'année précédant le versement de l'aide à l'innovation (année n-1)

Source : Insee, Ficus - OSEO Limousin, fichier des entreprises aidées de 1997 à 2004

effectifs des entreprises aidées ont progressé de 17 % alors que ceux des entreprises non aidées n'ont augmenté que de 2 %. C'est au cours de la première année suivant l'attribution de l'aide que la croissance de l'emploi est la plus forte (+ 6 %).

Ces résultats globaux doivent être complétés par l'examen de situations individuelles qui s'avèrent très diverses. On va donc s'attacher à observer le taux d'évolution de l'emploi pour chacune des entreprises, quelle que soit sa taille, donc indépendamment de son poids dans l'évolution globale de l'emploi. Selon ce type d'analyse, l'évolution de l'emploi dans les entreprises aidées est presque deux fois supérieure à celle dans les entreprises non aidées. La moitié des entreprises aidées ont vu leurs effectifs croître de plus de 7 %, alors que seules 29 % des entreprises non aidées ont connu une évolution de cet ordre.

Un écart de performances plus net pour les services aux entreprises

Quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise, les évolutions d'emploi sont meilleures pour les entreprises aidées, mais l'écart de performance est beaucoup plus net dans les services aux entreprises. Quelle

que soit la taille, les performances individuelles à l'emploi des entreprises aidées sont toujours meilleures que celles des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide à l'innovation. L'impact de l'aide sur la performance individuelle de l'entreprise semble d'autant plus important que son montant par salarié est élevé : les entreprises qui se sont vu attribuer une aide à l'innovation

supérieure à 10 000 euros par salarié ont connu en moyenne une progression de 90 % de leurs effectifs en trois ans, contre 14 % pour celles qui ont perçu moins de 1 000 euros par salarié. Ces écarts de performance individuelle sont cependant à relativiser au regard de la taille des entreprises concernées et donc du volume global d'emplois correspondant.

Les entreprises aidées exportent plus que la moyenne. Or, ce sont les entreprises qui n'exportaient pas qui ont obtenu le plus fort taux de croissance de l'emploi après l'aide (+60 % en trois ans). Cependant, ces mêmes entreprises non exportatrices sont principalement de petites entreprises pour lesquelles le gain d'emplois,

Une méthode pour évaluer l'impact des aides à l'innovation

Cette étude a été réalisée sur la base du fichier des 373 entreprises bénéficiaires de l'aide à l'innovation en Limousin sur la période 1997-2007, tel qu'il a été communiqué par OSEO, organisme gestionnaire du dispositif. L'étude d'impact a concerné 198 entreprises issues de ce fichier, enrichi avec des données disponibles à l'INSEE. Les autres ont été sorties du champ d'étude pour diverses raisons (mauvaise identification, secteurs dans lesquels le nombre d'entreprises aidées est insuffisant pour pouvoir mener une analyse robuste, siège social implanté en dehors de la région, aide trop récente pour en mesurer les effets, impossibilité de mesurer l'impact en terme d'emplois comme pour les établissements d'enseignement ...).

Les performances en matière d'évolution de l'emploi des entreprises aidées sont examinées sur trois ans : depuis l'année qui précède l'attribution de l'aide jusqu'à deux ans après. Les résultats sont comparés à ceux d'un groupe témoin composé, par tirage au sort, d'entreprises qui, de par leurs caractéristiques, auraient pu être éligibles au programme et qui ne l'ont jamais été. Ainsi, on exclut les entreprises de plus de 2 000 salariés et leurs filiales.

Afin d'éliminer les effets de structure qui différencient le groupe des entreprises aidées et celui du groupe témoin, on a recours à une méthode d'estimation « toutes choses égales par ailleurs » : on peut ainsi estimer les écarts de performances des entreprises, à caractéristiques identiques (taille, secteur ...).

Enfin, on affine le calcul de l'impact de l'aide en éliminant le biais induit par le processus de sélection des entreprises aidées. Pour cela, on estime, pour chaque entreprise (aidée ou non), sa probabilité d'être aidée. Les performances de chaque entreprise aidée sont comparées avec celles des entreprises non aidées qui lui sont proches en terme de probabilité d'être aidée. Cette méthode permet donc d'estimer l'effet potentiel de l'aide pour les entreprises non aidées, c'est-à-dire les évolutions qu'elles auraient connues si elles avaient été aidées. L'efficacité de l'aide est ainsi mesurée à l'aune du gain de performance pour les entreprises aidées et de la perte d'opportunité pour les entreprises non aidées.

en valeur relative, est le plus important. Ainsi, les effets de structure (secteur, taille de l'entreprise ...) qui différencient les entreprises aidées et non aidées peuvent conduire à surestimer ou sous-estimer l'effet propre de l'aide. Néanmoins, même en gommant ces différences structurelles, l'impact positif des aides à l'innovation sur l'évolution des effectifs des entreprises est confirmé : à structure identique, les entreprises aidées ont de meilleures performances à l'emploi que les entreprises non aidées.

Le gain de performance reste réel après contrôle du biais de sélection

D'autres types de biais que les effets de structure peuvent interférer sur les performances dans les deux groupes d'entreprises et ainsi fausser l'interprétation de l'effet de l'aide dans les performances à l'emploi. Ainsi, la collectivité régionale peut vouloir cibler l'aide à l'innovation auprès des entreprises déjà les plus performantes, pour les aider à renforcer leur position. Auquel cas les meilleures performances des entreprises aidées n'auraient rien d'étonnant. Il convient donc de corriger ce biais de sélection en

Le FIL : un outil pour développer la recherche et l'innovation en Limousin

Dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique (SRDE), le soutien à l'innovation est une priorité pour la Région. L'appui à la mise en place des pôles de compétitivité en 2005 (Elopsys et Céramique) et la création d'un Fonds d'Innovation Limousin (FIL) en 2006 illustrent l'implication de la Région et de ses partenaires dans le champ de l'innovation. Avec des moyens financiers en progression, le FIL est l'outil commun d'OSEO et de la Région en Limousin pour développer la recherche et développement ainsi que l'innovation dans les entreprises. Des projets portés par les PME et les laboratoires régionaux, des projets de transferts de technologie, des projets de création d'entreprises de technologie innovante ou encore des projets de coopération technologique européenne ou internationale peuvent être soutenus dans ce cadre.

Selon la nature du projet, l'aide financière attribuée par la Région ou OSEO prend la forme d'avances remboursables ou de subventions (aide à l'innovation et à la recherche, mais aussi recrutement de personnel ou réalisation d'étude de faisabilité). Les taux et les plafonds de l'aide à l'innovation varient selon le caractère prioritaire de la thématique concernée (céramique, électronique, micro-ondes, photonique, bois, domotique, environnement ...) et selon la taille de l'entreprise.



Pour plus d'informations sur les aides régionales : le portail d'information LISE <http://lise.region-limousin.fr/>



29 rue Beyrand
87031 Limoges cedex
Tél 05 55 45 20 07
Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 08 25 88 94 52



www.insee.fr

Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye
Rédacteur en chef Frédéric Châtel
Mise en forme Chantal Desbordes
Impression GDS Imprimeurs
Maquette iti communication

Prix 2,70 euros

Dépôt légal : septembre 2009
Code SAGE : FOC095724
ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2009

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».

comparant les performances d'entreprises à caractéristiques similaires (en taux de profit, d'investissement, en productivité ...) et donc à probabilités d'être aidées proches. Après élimination de ce biais, les entreprises aidées ont des performances en termes d'évolution de l'emploi d'un tiers meilleures que les entreprises non aidées « équivalentes » : ce gain de performance est significatif. Inversement, les entreprises non aidées présentent des évolutions de l'emploi très nettement inférieures à celles des entreprises aidées « équivalentes » : on parle alors

de perte d'opportunité.

Les méthodes statistiques mises en œuvre dans cette étude concluent à un impact positif des aides à l'innovation sur l'évolution de l'emploi dans les entreprises concernées. Cependant, les stratégies d'innovation participent souvent de démarches en réseaux. Cette analyse des performances individuelles pourrait donc être complétée pour appréhender l'efficacité générale du dispositif. Par exemple, le soutien au développement d'une nouvelle technologie dans un laboratoire de recherche régional peut avoir des effets sur tout un secteur.

●●●● **Emilie Auriac et Nathalie Garrigues (Insee)**
Avec la collaboration de la Région Limousin